

mer magazine

mer41.fr



SPORT page 18

BENJAMIN PILLERAULT

Un athlète multimédaillé

TRAVAUX page 10

Voirie, un chantier en continu

DOSSIER page 11

Mer et la transition écologique

18 **SPORT**4 **À LA UNE**5 **EN IMAGES**6 **CITOYENNETÉ**

Recensement de la population
Vitesse, tolérance zéro

7 **COMMERCE**

Evo fermetures

Qualité et sens du service client

8 **EXPRESS**9 **PERSPECTIVE**

Médiathèque : Fin des travaux printemps 2025
Le giratoire bientôt terminé

10 **TRAVAUX**

Voirie, un chantier en continu

11 **DOSSIER**

Mer et la transition écologique

15 **EXPRESS**16 **CITOYENNETÉ**

Le Maire vous répond

17 **PORTRAIT**

Club des Portes de Chambord

Un cadre festif et solidaire

18 **SPORT**

Benjamin Pilleraut

Un athlète multimédaillé

19 **ASSOCIATION**

Les Arts à Mer

Transmission de savoir-faire autour
d'une même passion

20 **CULTURE**

Il faut que tu respires avec le Tout p'tit festival

21 **ÉVÉNEMENTS**22 **TRIBUNES POLITIQUES**23 **INSTANTANÉ**

Directeur de la publication Vincent Robin, Maire **Coordination** Florent Léonard
Conception et réalisation Manon Molé **Rédaction** Camille Menerueu
Photographies Didier Depoorter / Mairie de Mer / Thomas Chaumontel
Photographe • Imprimé à 4 500 exemplaires.
Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer Tél. 02 54 81 40 80

7 **COMMERCE**11 **DOSSIER**19 **ASSOCIATION**



Chères Méroises, chers Mérois,

L'été s'achève et les enfants sont déjà de retour dans nos écoles. La rentrée s'est bien passée et je tiens à remercier les parents, enseignants et personnels des écoles méroises pour leur compréhension face aux désagréments causés par les travaux du rond-point de la RD2152. Comme prévu, trois des quatre accès à la RD2152 ont été rouverts pour la rentrée. Je comprends toutefois la forte attente autour de la réouverture de l'accès à l'avenue Charles de Gaulle et à la rue des Coteaux. Les travaux sur ce secteur, prévus jusqu'à la fin du mois d'octobre, devraient être terminés dans les temps. Lorsque ce chantier aura pris fin, nous en aurons fini avec ces grands travaux routiers qui ont impacté la circulation dans notre ville depuis plus de quatre ans.

Je veux profiter de ces quelques mots pour revenir sur le grand projet de notre mandature, à savoir la construction de notre nouvelle Médiathèque-Ludothèque. J'ai été peiné de lire et d'entendre de fausses informations au sujet de ce beau projet, notamment son financement. Le budget prévu est tenu ; des recherches d'économies nous ont d'ailleurs permis d'y ajouter, sans surcoût, des panneaux photovoltaïques pour maîtriser nos dépenses énergétiques. La commune est aidée par des subventions de l'État, de la Région, du Département et d'autres organismes à hauteur de 80% du coût total.

L'investissement de la commune est de 1 million d'euros environ, ce qui est au final limité au vu du futur résultat qui offrira à notre ville un magnifique écrin d'accès à la culture pour tous.

Cet investissement n'a d'ailleurs absolument pas empêché la commune de continuer à investir pour la rénovation de sa voirie et de ses bâtiments publics. Preuve en est les travaux d'ampleur pour rénover et sécuriser la traversée de Mer, avec le rond-point, mais également la rénovation énergétique de l'Espace Culturel, qui permettra de belles économies d'énergie, avec une incidence non négligeable pour nos finances.

Mes adjoints et moi-même avons eu plaisir à échanger avec les Méroises et Mérois lors des échanges de rue en juin dernier. Leurs remarques ont été prises en compte et des aménagements sont déjà prévus pour répondre à leurs attentes, notamment en matière de vitesse et de sécurisation de la circulation.

J'en profite enfin pour donner rendez-vous aux nouveaux Mérois à la soirée d'accueil qui leur est réservée le vendredi 18 octobre à 19h à l'ancienne mairie, pour un moment de convivialité toujours très apprécié ■

Vincent Robin
MAIRE DE MER

FESTIVITÉS

Noël des aînés inscrivez-vous

Vous êtes âgés de 65 ans et plus, nés jusqu'au 31 décembre 1959 ? Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous inviter à participer aux festivités de fin d'année. Inscrivez-vous.

Choisissez votre formule

- **Le traditionnel repas** offert par la municipalité aura lieu le **mercredi 4 décembre 2024** à partir de 12h30 sous la Halle. *J'ai bien noté que dans ce cas, je ne bénéficierai pas du colis de Noël.*

OU

- **Le colis de Noël** offert par la municipalité est constitué de produits festifs. Colis à retirer salle de la Brèche (rue de la Brèche), après inscription, **les 9 et 11 décembre 2024 de 14h à 17h**. *J'ai bien noté que dans ce cas, je ne participerai pas au repas*

Votre inscription est obligatoire pour le repas comme pour le colis.



**Avant le
20 octobre 2024**

Déposez votre bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie ou par courrier à : Mairie de Mer, 9 rue nationale 41500 MER

PENSEZ NUMÉRIQUE !

Le formulaire est également disponible sur le site internet mer41.fr rubrique « Actualités »

BULLETIN D'INSCRIPTION AU NOËL DES AÎNÉS

Je m'inscris au :

Repas des aînés du 4 décembre 2024 **OU** **Colis de Noël**

Nombre de personnes à inscrire : 1 2

Pour le repas du 4 décembre :

Pour les conjoints qui n'ont pas encore 65 ans et qui souhaitent participer à ce repas, il sera demandé la somme de **25 euros** à régler à réception de la facture.

Pour les colis :

Votre colis de Noël sera à retirer à la salle de la Brèche :
les 9 et 11 décembre 2024 de 14h à 17h

● **Vous :**

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse.....

.....

N° de tél.....

● **Votre conjoint(e) :**

Nom

Prénom

Date de naissance

*Inscription avant le
20 octobre 2024*



1

1 Marché nocturne. Mercredi 24 juillet

La cinquantaine d'exposants présents a réuni toutes les générations. Un succès également pour les stands de restauration qui ont vu la Place de la Halle comble. Tous ont pu danser sur la musique afro-folk de la troupe musicale de Malick Diaw.

2 Fête de la Libération 14 et 15 août

Mer a fêté les 80 ans de sa libération ! Durant deux jours, la ville s'est animée grâce à la programmation d'une soirée dansante, d'un feu d'artifice et d'une commémoration avec exposition de véhicules militaires d'époque.

3 Inauguration de l'espace culturel. Vendredi 6 septembre

La réhabilitation de l'espace culturel a été inaugurée. Une occasion de mettre en avant les bénéfices de cette opération comme un bâtiment peu énergivore, améliorant l'accueil des associations, l'accès aux personnes à mobilité réduite et disposant d'une nouvelle façade.

4 Forum des associations. Samedi 7 septembre

En raison des mauvaises conditions météorologiques, le forum des associations s'est déroulé au complexe sportif Bernard Guimont. Une quarantaine d'associations étaient présentes pour cette journée.

5 Journées du patrimoine. 21 et 22 septembre

Durant tout le week-end, le musée de la Corbillière a ouvert ses portes. Les visiteurs ont pu découvrir une exposition, un spectacle et un atelier sur le thème des végétaux. Le chantier de la nouvelle médiathèque a accueilli une cinquantaine de personnes qui ont pu voir l'avancement des travaux ■



2



3



4



5

FORMALITÉS

Recensement de la population

Du 16 janvier au 15 février 2025, la population méroise fera l'objet d'une campagne de recensement.



De quoi s'agit-il ?

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants sur la commune et leurs caractéristiques comme l'âge, la profession, les moyens de transport utilisés, les conditions de logement...

Comment va se dérouler le recensement ?

Des agents recenseurs habilités collecteront les informations dans chaque foyer. Vous devrez répondre obligatoirement au questionnaire papier ou par internet ■

Si vous souhaitez postuler pour un poste d'agent recenseur :

Contactez le service état civil au 02 54 81 41 34

Ou transmettre directement votre CV et votre lettre de motivation à : etatscivil@mer41.fr ou directement à la mairie

POLICE MUNICIPALE

Vitesse, tolérance zéro

Depuis le début de l'année 2024, 2 995 contrôles de vitesse ont eu lieu. Il est constaté des infractions sur toute la commune, y compris devant les écoles ! Même si les agents de la police municipale favorisent la prévention plutôt que la répression sur des petits excès, il y a une tolérance zéro pour les zones fréquentées par les enfants.

Pour rappel, la vitesse est la première cause de mortalité en France. Plus la vitesse augmente, plus le champ de vision est réduit et l'impact de l'accident est violent. La municipalité appelle au civisme et à l'autodiscipline sur l'ensemble de la commune pour réduire les dangers liés à la vitesse ■

POUBELLES VENTOUSES

Une campagne efficace mais à poursuivre !

Pour rappel, une action de sensibilisation avait été mise en place par la municipalité en février 2023 dans la rue Jean et Guy Dutems pour lutter contre les "poubelles-ventouses". Elles envahissent nos trottoirs, bien au-delà des jours de collecte ! Dans un premier temps, des tracts ont été distribués dans les boîtes aux lettres des riverains concernés puis des autocollants ont été apposés sur les poubelles encore sorties, hors jours de collecte. Les services techniques municipaux ont ensuite procédé à l'enlèvement d'une vingtaine de poubelles vertes ou jaunes restées dans la rue.

Les résultats apparaissent globalement satisfaisants. Beaucoup moins de poubelles-ventouses sont recensées laissant le centre-ville plus agréable et propre.

Quelques points d'amélioration

En mars et avril dernier, une expérimentation Place de l'Hôtel Dieu a été réalisée, conduisant à installer une "logette" dans le bas de cette place. Certains logements ne pouvaient accueillir les poubelles en intérieur.

Cet essai s'est montré infructueux car il supprimait deux places de parking. Il a aussi été constaté que des passants indisciplinés utilisaient également les poubelles sans respecter le tri. En conséquence, l'enclos provisoire a été supprimé.

Concernant les "gros" bacs de 700 litres des restaurateurs de la rue Jean et Guy Dutems, une solution va être mise en place. La municipalité étant consciente qu'ils ne peuvent être stockés à l'intérieur des locaux, une logette spécifique va être mise en place en bas de la Place de la Brèche ■

EVO FERMETURES

Qualité et sens du service client

De l'installation au dépannage de vos menuiseries extérieures, Evo fermetures s'occupe de tout ! Avec comme priorité la qualité du conseil et de l'accompagnement, le suivi est sur-mesure.

Créée en 2013, Evo Fermetures est une entreprise à taille humaine « A l'origine, l'aventure est née à Mont-Près-Chambord. Aujourd'hui, nous avons trois sites, à La Chaussée-Saint-Victor, Tours et Mer dont je suis le gérant » explique Christian Tessier, associé. Fidèle aux valeurs d'origine, les showrooms constitués de 14 personnes, conservent leur qualité d'accueil « Notre métier consiste à comprendre les besoins du client et d'y répondre ». Porte d'entrée, de garage, porte-fenêtre, volets roulants et battants, store banne, pergola, véranda, portail, l'entreprise s'occupe de toutes vos menuiseries extérieures, et pas seulement ! « Notre véritable valeur ajoutée, c'est la réalisation d'escaliers. En 2023, nous avons même été lauréat des trophées Skali dans la catégorie de la plus belle réalisation. C'est un concours entre artisans locaux, toute l'équipe en est fière. » ajoute Christian.

Une équipe soudée

Attentive au bien-être des salariés, des séminaires sont organisés par la direction pour la cohésion d'équipe. « Nous avançons ensemble et avons besoin les uns les autres. Il est important de travailler dans un climat de confiance. Nous mettons également un point d'honneur à être garant de la sécurité de chacun. » Pour veiller aux bonnes pratiques, une formation est animée par un chargé de prévention tous les mois. Un bel exemple pour une entreprise grandissante ■



EVO FERMETURES

Place de la Halle • 02 54 51 99 73

secretariatevomer@gmail.com • evo-fermetures.com

100 arbres inspectés

Le patrimoine arboré est une « richesse naturelle et commune » qui nécessite un suivi en termes d'évaluation de son état sanitaire et de la dangerosité potentielle. Un diagnostic visuel et sonore a été réalisé en juillet 2023 par l'entreprise ONF Végétis. La ville de Mer a obtenu cet été une première partie des résultats sur 100 arbres, jugés comme prioritaires.

Cette étude démontre que 45 sujets sont considérés sans singularité particulière. L'état des 55 autres arbres nécessite des actions à prévoir en fonction de leur danger. 48 nécessitent des travaux d'entretien et un suivi de leur évolution sanitaire dans le temps. Pour 7 d'entre eux, dont 1 dans les plus brefs délais, il est malheureusement nécessaire de les abattre. Parmi eux, cinq présentent un danger élevé ou majeur à exposition « permanente » et deux, un danger élevé ou majeur à exposition « longue ».

L'abattage de ces arbres se fera en période favorable et conformément à la réglementation en vigueur. Pour chaque arbre abattu, la municipalité s'engage à replanter selon les prescriptions qui lui seront imposées et avec pour base minimale la replantation d'un arbre pour un supprimé ■

Retrouvez le diagnostic complet sur mer41.fr, rubrique « A la une »

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL

Nouveaux arrivants : inscrivez-vous !

Vous êtes nouvel habitant sur la commune ? Inscrivez-vous pour participer à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le 18 octobre à 19h, salle du conseil ■



07 57 44 38 39 – v.martinet@mer41.fr
Inscription sur mer41.fr
ou en flashant le QR code

26 déc > 20 janv

**Recyclez
votre sapin !**

**PLACE RAPHAËL CLÉMENT
à côté du cimetière**



MÉDIATHÈQUE

Fin des travaux printemps 2025

Durant l'été, le chantier de la médiathèque ne s'est pas arrêté ! De multiples travaux ont été réalisés. Retour sur les étapes finalisées et celles à venir.

Les verrières en toiture et la couverture ardoise sont réalisées sur le bâtiment principal. L'électricité est en cours d'installation et les panneaux solaires attendent leur raccordement pour être opérationnels. Tous les travaux structuraux comme la création des dallages et les ouvertures/passages sont terminés. Dans l'annexe, la reprise de la charpente permettant la suppression des poteaux et la mise en place de grandes menuiseries est finie. L'isolation et le doublage placo du rampant sont terminés. L'électricité est en cours.

La pose de l'isolation en chaux chanvre des murs intérieurs est terminée sur l'ensemble des bâtiments. La mise en place de l'ossature bois pour l'extension est en cours.

Les prochaines étapes consistent à la réalisation des espaces extérieurs et des enduits des murs. La fin des travaux est estimée au printemps 2025 suivront l'installation et le transfert de la médiathèque actuelle ■



Le saviez-vous ?

Le projet de la nouvelle médiathèque contribue à la mise en fonction d'un réseau de chauffage urbain. Il a pour but d'alimenter différents bâtiments publics comme la salle et l'école de la Brèche ainsi que les bureaux des affaires scolaires de la CCBVL. La structure de la chaufferie est terminée.

TRAVAUX

Le giratoire bientôt terminé

Après 4 mois de travaux, la mise en fonction totale du giratoire approche.

Avec une fin de chantier prévue pour la fin octobre, toutes les voies seront accessibles.

Suivront, sa végétalisation et les finitions jusqu'au mois de novembre.



Voirie, un chantier en continu

Création de rond-point, entretien et réfection des voiries et des trottoirs : Mer se transforme et voit ses routes rénovées. Nous avons interrogé Pascal Mézille, adjoint en charge de la sécurité, de l'aménagement urbain et des espaces verts, sur la gestion des travaux de voirie. Il nous répond.

Comment décidez-vous des travaux à réaliser ?

Pascal Mézille : Il faut savoir qu'une route a toujours une durée de service. Elle est déterminée par le trafic des véhicules. Le calcul de la durée de vie choisie pour les structures des chaussées est fixé entre 20 et 30 ans suivant trafic. On parle de 30 ans pour les voies primaires et secondaires avec trafic BUS et 20 ans pour les autres voies. C'est la période pendant laquelle, sous réserve que les hypothèses d'évolution soient respectées, il ne doit pas être nécessaire de procéder à une remise en état ou un renforcement lourd des couches qui constituent la chaussée, à l'exception des renouvellements de surfaces comme les tapis.

Un suivi et un entretien des voies en fonction des dégradations permettent de les maintenir en état.

Qu'en est-il de nos routes méroises ?

P.M. : Nous avons de nombreuses problématiques sur Mer. L'entretien régulier des chaussées n'a pas été réalisé depuis de très nombreuses années. Certaines se trouvent actuellement fortement dégradées. L'équipe municipale actuelle a récupéré un patrimoine en très mauvais état.

Aujourd'hui, nos actions se sont concentrées sur l'aménagement des axes principaux comme la création du Barreau de Pommegorge afin de délester le centre-ville de certains poids lourds. L'avenue Maunoury est un chantier engagé par l'ancienne municipalité et doit être terminé. Elle est fréquentée par les véhicules, mais aussi les cycles et les piétons. Le projet a été réajusté pour la sécurité de tous, afin de rejoindre le cœur de la ville, les écoles, les commerces et la future médiathèque.

Notre équipe municipale, pendant sa campagne, avait annoncé comme objectif de sécuriser les entrées de la ville. C'est dans ce cadre, que la réhabilitation du carrefour entre la RD 2152 et de l'avenue de la Paix a été réalisée. D'ici la fin d'année, l'ensemble de la chaussée entre le Super U et l'espace culturel aura été refait à neuf. Le département a également procédé à la réfection des enrobés entre la sortie de Mer et Suèvres.

Quels vont être les prochains chantiers ?

P.M. : Notre orientation d'ici la fin du mandat est de ne pas effectuer de gros chantiers. Nous allons réaliser des travaux nécessaires afin de maintenir les voiries

en bon état comme les zones dégradées, les tampons qui claquent ou encore la signalisation et le marquage au sol. Les travaux s'effectuent au fur et à mesure afin de prendre en compte la problématique d'accessibilité et de garder une circulation fluide autant que possible. C'est une obligation réglementaire. Nous ne pouvons pas effectuer tous les chantiers en même temps.

Cela implique de faire des choix en tenant compte de l'importance des coûts.

Quel est le budget pour la voirie ?

P.M. : Depuis le début du mandat, 4852000 € ont été investis par le service voiries et espaces publics et 421000 € en fonctionnement ■

Le saviez-vous ?

Ville de Mer

Entretien et investissement de toute l'emprise public : voiries communales, trottoirs, éclairages, eaux pluviales et mobiliers.

Conseil départemental de Loir-et-Cher

Entretien et investissement sur les voies départementales (ex : RD 2152).

Les rues Pierre Loison, Jacques Bizeray et la remontée le long de la Place de la Halle sont des voies départementales. Aujourd'hui, leur réfection n'est pas une compétence communale, la Mairie ne peut donc pas intervenir. Cependant, les trottoirs et accotements de ces routes sont entretenus par la ville.

Communauté de communes Beauce Val de Loire

Entretien et investissement sur les voiries d'intérêt communautaire (ex : ZAC Portes de Chambord)



ENVIRONNEMENT

MER

et la transition écologique



La Ville de Mer s'engage ! Élus et agents ont œuvré pour élaborer un Plan de Transition Écologique. Construit autour de quatre thématiques, il a pour but de répondre aux problématiques actuelles liées à l'air, à l'énergie et au climat.

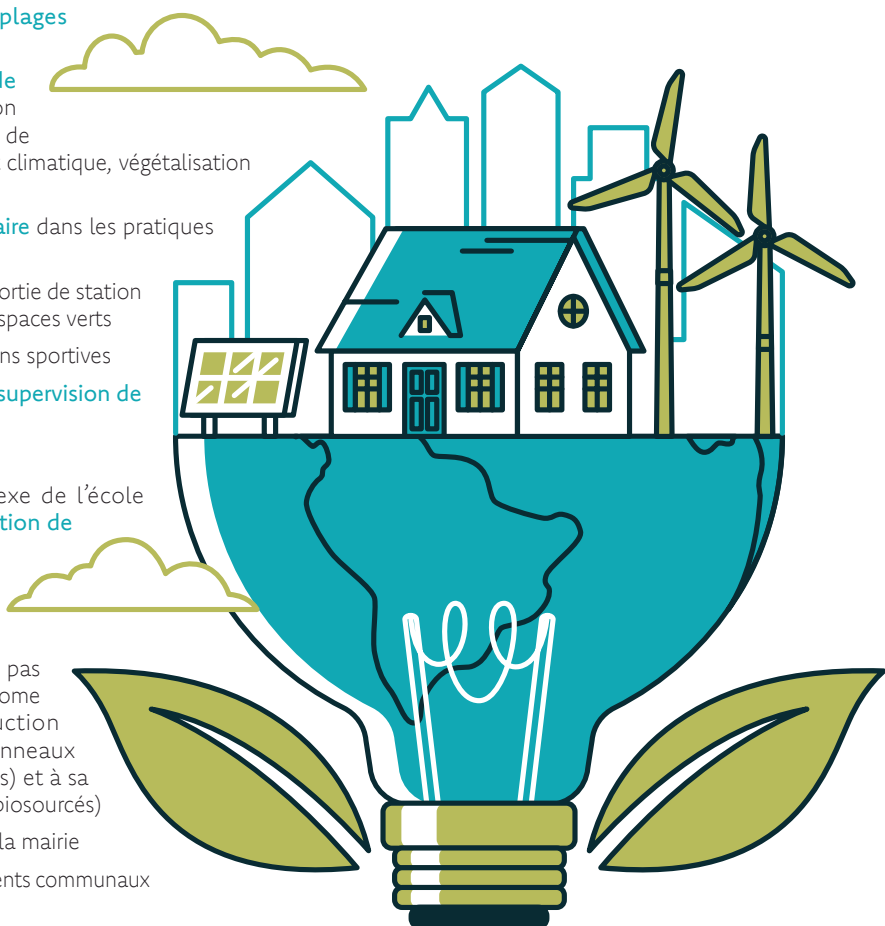


C'est dans un contexte d'urgence lié au dérèglement climatique que le Plan de Transition Écologique est mis en place par la collectivité et s'articule autour de quatre axes. Ils définissent les actions à mener afin de réduire l'émission de gaz à effet de serre et la déperdition énergétique. Ce plan vise à mieux gérer les ressources et limiter notre empreinte carbone.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ, ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE

La gestion des bâtiments, des éclairages publics, des espaces verts, de l'eau et des cimetières fait l'objet d'une remise en question régulière pour réduire les dépenses énergivores et coûteuses. Avec un objectif de rénover et construire des bâtiments durables et écoresponsables, des travaux et ajustements ont également été nécessaires sur le fonctionnement des bâtiments.

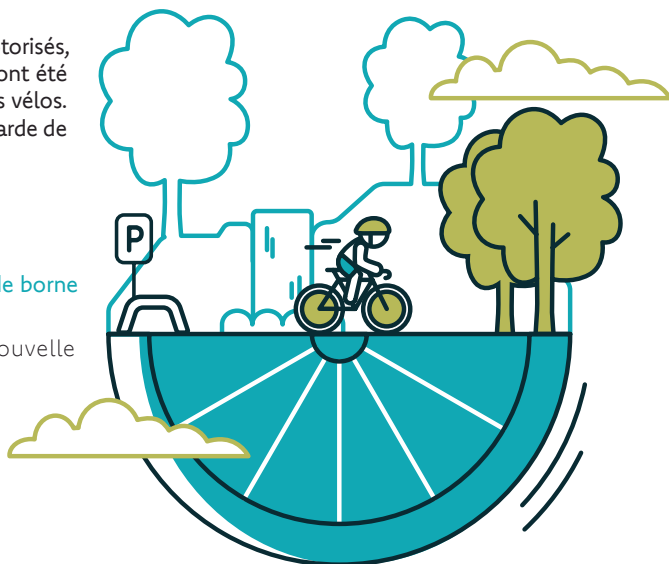
- **Rénovation et réduction des plages horaires** de l'éclairage public
- Mise en pratique d'un **plan de gestion des espaces verts** : gestion différenciée, zéro pesticide, choix de plantes adaptées au changement climatique, végétalisation dans les cimetières
- Intégration de l'**économie circulaire** dans les pratiques des services techniques
- **Récupération des eaux grises** en sortie de station d'épuration pour l'entretien des espaces verts
- **Économie d'eau** sur les installations sportives
- Mise en place d'un **système de supervision de l'eau et télégestion**
- **Rénovation** de l'Espace Culturel
- **Rénovation** du bâtiment annexe de l'école Cassandre Salviati avec **installation de panneaux photovoltaïques**
- Construction d'une **médiathèque écoresponsable** grâce à sa sobriété énergétique (pas d'eau chaude dans les sanitaires, pas de climatisation, régulation autonome de la température), sa production énergétique (installation de panneaux solaires et d'une chaudière à bois) et à sa construction durable (matériaux biosourcés)
- **Remplacement des huisseries** de la mairie
- **Réduction du chauffage** des bâtiments communaux et **contrôle des températures**
- Opération d'**aménagement en recyclage urbain**
- **Installation de LED** au complexe sportif Bernard Guimont
- **Changement de la chaudière** à la Halle



MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

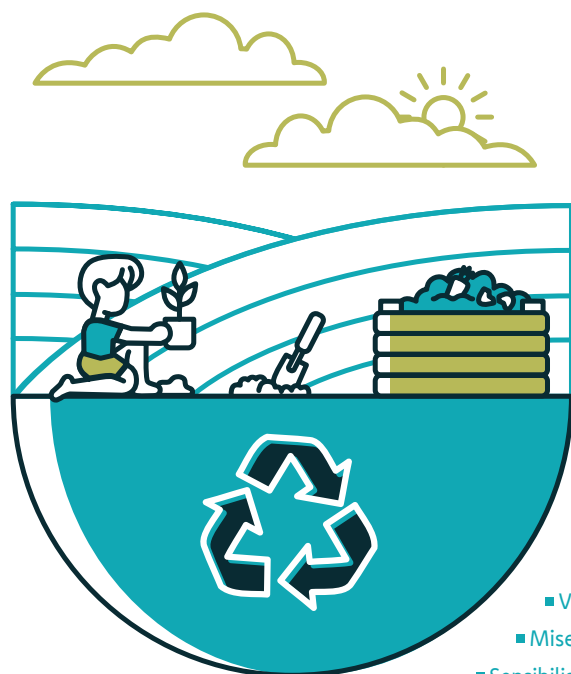
Afin de favoriser l'ensemble des déplacements non-motorisés, un plan d'action a été mis en place. Certains espaces ont été repensés pour sécuriser la circulation des piétons et des vélos. L'aménagement du territoire inclut également la sauvegarde de la biodiversité et de ses espaces naturels.

- Mise en place d'un **plan de mobilité**
- **Aide à l'achat** de Vélos à Assistance Électrique
- **Aménagement d'un parking** à la gare et **installation de borne IRVE** pour favoriser l'intermodalité
- **Création de parkings pour les vélos** (gare et nouvelle médiathèque) et de **cheminements piétons**
- **Identification d'actions** pouvant être menées sur le bassin-versant de la Tronne pour sa restauration écologique
- **Restauration du lit de la Tronne**
- Création de **zones de biodiversité** dans les parcs
- Travail sur un **plan guide de végétalisation** de la ville
- Création d'**îlots de fraîcheur** dans les **espaces extérieurs** de la médiathèque
- **Installation de bornes pour véhicules électriques** à la mairie



COOPÉRATION, SENSIBILISATION, COMMUNICATION

La transition écologique concerne tous les publics. Des activités, ateliers et expositions sont proposés pour sensibiliser les plus petits et les plus grands. Également concernés, les professionnels de la restauration et agriculteurs sont inclus dans des projets de coopération avec la ville, les acteurs institutionnels et les partenaires pour favoriser des pratiques durables.



- **Vente d'un terrain** pour l'installation d'un maraîcher
- **Remise en état** de parcelles de jardins partagés
- **Création d'un jardin pédagogique** à l'école des Mérolles et au centre de loisirs
- Accompagnement de l'école Cassandre Salviati pour son **approvisionnement en produits bio et locaux**
 - **Valorisation des déchets** de la restauration collective
 - **Mise à disposition gratuite de composteurs** aux habitants
- **Sensibilisation des habitants à l'alimentation durable** avec trois ateliers-débats culinaires
- Développement d'**actions d'éducation et de sensibilisation** dans les établissements scolaires et multi-accueil
- Présentation d'une **exposition photographique** sur les métiers d'agriculteurs et de cuisiniers en restauration scolaire
- Proposition d'**ateliers à la médiathèque** : grainothèque, ateliers créatifs avec des éléments naturels...
- Proposition d'**ateliers au musée et d'expositions temporaires** : atelier « La fresque de l'eau » à destination des scolaires et l'exposition « Eaux vives, plongée dans l'art contemporain »

ORGANISATION INTERNE ET EXEMPLARITÉ

La Ville de Mer s'engage également en adaptant son organisation interne. Des gestes simples au quotidien permettent de réduire les dépenses énergétiques pour viser à plus de sobriété.



Élus et agents municipaux ont été mis à contribution pour adopter les écocgestes au travail. Pour avoir les bons réflexes, une communication visuelle a été installée pour une meilleure utilisation du chauffage et des lumières. Une sensibilisation à la transition écologique est développée autour de différents thèmes comme le climat, la mobilité douce, le compostage, la sobriété

énergétique, les achats durables ou encore le numérique responsable. Pour piloter ces actions, un chargé de mission est dédié pour accompagner la municipalité sur les projets de transition écologique.

Une commune responsable de ses actions, c'est aussi accompagner les agents dans leurs démarches. Les trajets effectués en transports en

commun pour se rendre sur le lieu de travail sont remboursés à hauteur de 75 %. Le télétravail pour les postes adaptés est proposé.

Pour réduire l'impact environnemental, les derniers véhicules sont moins polluants (électrique, hybride, GPL). Enfin, les produits électroniques obsolètes sont donnés à une ressourcerie informatique.



FÊTE DE L'ARBRE

Un nouvel événement annuel écocitoyen

La municipalité souhaite célébrer la nature et les naissances de la ville. L'année 2024 lance la première édition de cette nouvelle démarche éco-responsable. Cette journée sera l'occasion de rassembler les Mérois et d'échanger sur l'importance de la végétalisation en ville. Découvrez un moment festif autour de la transition écologique.

Votre enfant est né ou a été adopté en 2023 ? Faites-vous connaître auprès de la mairie ! Un arbre planté représentera un mois de naissance ou d'adoption. Pour représenter l'engagement du Conseil Municipal des Jeunes, un arbre leur sera dédié.

Retrouvez sur le même thème l'exposition « Herbières artistiques » au musée de la Corbillière jusqu'au 15 décembre.

Rendez-vous le 23 novembre au parc des Revaux. Découvrez une multitude d'activités comme des ateliers nature, une conférence, un spectacle et un village commerçants.

Renseignements :
v.martinet@mer41.fr – 07 57 44 38 39
Uniquement réservé aux naissances ou adoptions 2023, domiciliées à Mer.
Inscription avant le 18 octobre 2024

CULTURE

Nouveaux horaires à la médiathèque

À compter du 9 octobre réouverture aux horaires habituels :

Mercredi et samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi : de 14h à 18h ■

Plus d'informations :

2 rue nationale, 02 54 81 71 57, mediatheque@mer41.fr



ÉVÉNEMENT

Octobre rose, la municipalité s'engage

Pour soutenir Octobre rose, participez à une randonnée de 5 ou 10 kilomètres le 20 octobre prochain. Durant toute la matinée profitez des animations coordonnées avec l'AMO Rando, en partenariat avec la ligue contre le cancer, Llux Dance et Effet'Mer. Une vente de crêpes, un flashmob et un stand de prévention et socio-esthétique de 10 h à 12 h vous attendent. L'école de musique Beauce Val de Loire et l'association Escapade Chorale animeront cette journée. L'ensemble des bénéfices sera reversé à la Ligue contre le cancer ■

Avec la participation de EFFET'MER et LLUX DANCE
Avec le soutien de Bobmicro, Optique Forêt, Café de la poste, Jardinerie Huet, Pressing HUBLO, G20, Super U, JCP Coiffure, Paris Istanbul, Sushi Mii, MMA, Nina BOUTIK et Lu'divine Bar À Ongles

Informations pour la randonnée :

Inscription de 8 h 30 à 10 h

Départ et arrivée place de l'hôtel Dieu

6 € : non licenciés • 5.50 € : licenciés FFR

Gratuit pour les – de 12 ans

SANTÉ

Distribution de comprimés d'iode

Mer est située dans la zone de moins de 10 kilomètres de la centrale nucléaire de Saint Laurent. C'est pourquoi, nous vous invitons à renouveler vos comprimés d'iode ■

Gratuit en pharmacie

Attention, cet iode est un médicament. Il ne doit être pris que sur décision du Préfet. Il participe à la protection de la population en cas de rejet radioactif dans l'environnement.

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

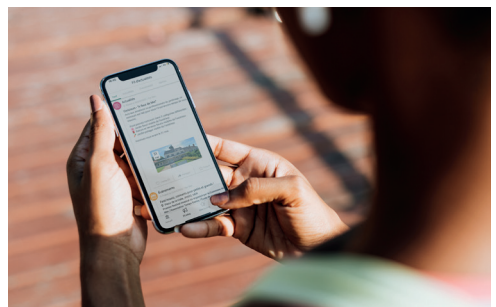
- 1 Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2 Je me tiens informée
- 3 Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4 Je limite mes communications téléphoniques
- 5 Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6 Je me prépare à une éventuelle évacuation

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service à appel gratuit

APPLICATION MOBILE

City All, vos informations en direct

Actualités, événements, alertes, numéros et adresses utiles : retrouvez toutes vos informations sur l'application City All ■



Téléchargez gratuitement puis sélectionnez Mer

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

Le Maire vous répond

Nous vous avons invités à poser vos questions sur le fonctionnement de la Ville ou sur un projet par le biais du site internet. Mobilité, voirie, urbanisme, commerces, sport ou culture : le Maire, Vincent Robin vous répond !

Je réside dans le quartier des Fléchaux et je suis dérangé par les lumières de la zone d'activités. Serait-il possible d'éteindre ou de réduire ces émissions lumineuses la nuit ?

Vincent Robin : Les luminaires situés sur le domaine public dépendent de la Communauté de communes et sont déjà éteints la nuit. Ceux qui restent allumés sont situés sur des terrains d'entreprises privées. L'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 prévoit que « l'allumage a lieu 1 heure avant le début de l'activité ; l'extinction a lieu 1 heure après la cessation ». L'activité de ces entreprises est permanente, et des véhicules y circulent tout au long de la nuit. Ces entreprises ne sont pas réglementairement tenues d'éteindre leurs éclairages la nuit. Je leur ai déjà adressé un courrier pour leur demander de baisser l'intensité de cet éclairage, sans retour pour le moment.

Un projet d'entrepôt logistique, pour lequel vous avez voté favorablement, doit voir le jour près de la gare. Combien de camions supplémentaires ? Quel impact sur la sécurité des riverains, sur la valeur de leurs biens ?

V.R : Il s'agit de la réhabilitation des anciens locaux d'Epeda déjà existants derrière la gare. Le projet prévoit leur destruction et d'en reconstruire de nouveaux aux normes actuelles. Je comprends l'inquiétude des riverains qui vivent à proximité ; ce quartier est toutefois historiquement dédié au développement d'entreprises, avec la présence historique de l'usine. Ce projet répond par ailleurs aux exigences du Plan Local d'Urbanisme de notre commune.

Des odeurs nauséabondes alors que nous avons besoin d'aérer par une caniculaire journée d'été. Que comptez-vous faire ?

V.R : Ces odeurs sont dues à l'épandage des boues de la station d'épuration de Mer, réalisé dans le cadre d'un plan validé par les autorités. Plusieurs analyses des boues sont réalisées chaque année afin de

connaître précisément leur composition et ainsi adapter les dosages. Je comprends les nuisances que cela peut engendrer, particulièrement en ces journées de forte chaleur. Les périodes d'épandage sont contraintes par un calendrier réglementaire, la météo et l'avancement des cultures. Les agriculteurs interviennent dans les meilleurs délais afin d'enfourer les boues. La dispersion des odeurs est plus ou moins accentuée par le sens du vent que nous ne pouvons pas contrôler. Ce mode de valorisation des boues est actuellement la seule économie circulaire viable.

Quelles suites comptez-vous donner aux questions que nous vous avons posées lors des échanges de quartier ?

V.R : Les élus ont rencontré une cinquantaine de Méroises et Mérois en juin dernier. Idem en 2023. Je les remercie d'avoir pris le temps de venir échanger avec nous. Leurs attentes, souvent partagées par une grande partie de la population, tournent autour de trois sujets : l'état de la voirie, la circulation des véhicules et les incivilités.

Chaque trimestre, nous évoquons ici le calendrier des travaux qui visent à

sécuriser la circulation en rénovant ou réaménageant des axes routiers. C'est le cas avec la fin proche des travaux au rond-point de la RD2152, de la rue des Coteaux, de la rue Barreau... Nous allons ensuite mettre en place de nouveaux aménagements dans d'autres quartiers, telle que les rues Dutems, Bizeray, Gilbert Philippe. Il faut comprendre que ces travaux demandent du temps, pour réfléchir à l'impact sur la circulation, sur le quotidien des riverains. Mais aussi un budget important. Nous avons consacré depuis 4 ans plusieurs centaines de milliers d'euros à la rénovation de notre voirie, budget de loin le plus conséquent de notre commune.

Nous consacrerons un dossier aux incivilités dans le magazine de décembre. La répétition d'incivilités, le non-respect de règles basiques de la vie en communauté sont inadmissibles et pèsent sur notre budget. La Police Municipale travaille avec la Gendarmerie pour identifier les auteurs de ces actes et mettre en place des mesures dissuasives. Le respect des règles du bien-vivre ensemble est l'affaire de tous ■

[Retrouvez toutes les autres questions posées sur mer41.fr](#)



CLUB DES PORTES DE CHAMBORD

Un cadre festif et solidaire

Avec un objectif de créer du lien entre les professionnels du territoire, le club des Portes de Chambord compte 76 entreprises et 82 adhérents. Rencontre avec Anthony Robert, élu Président de l'association depuis mars 2024.



Attaché de Direction Générale à Bartolac Group, Anthony a la volonté d'attirer davantage les entreprises et porte une attention particulière aux attentes des entrepreneurs. « Le club permet de créer du réseau entre les entreprises de la CCBVL afin de partager les problèmes, se rencontrer et s'entraider. Il favorise également le lien entre les acteurs économiques du territoire et les élus. » et ce n'est pas tout ! Durant toute l'année, des événements et sorties sportives sont proposés aux salariés. Une occasion de challenger les entreprises entre elles. Organisateur de la course des caisses à savon le 8 juin dernier, 22 équipes se sont affrontées devant 2 000 spectateurs. « Nous nous félicitons de ce succès et reviendrons l'année prochaine pour une seconde édition. Nous sommes heureux que les entreprises aient répondu présentes à cet événement, ce qui témoigne du dynamisme de l'association. »

Président investi et volontaire

Adhérent depuis trois ans et président depuis quelques mois, il a pour motivation d'apporter de nouvelles idées tout en gardant la même organisation. « Nous collaborons dans une ambiance amicale entre les douze membres du bureau, et ça fonctionne ! Chacun participe avec beaucoup d'humilité en fonction de son temps et de ses connaissances. » Pour Anthony, cette aventure humaine est un nouveau challenge qu'il compte bien relever. ■



CLUB DES PORTES DE CHAMBORD

06 28 53 24 61 • anthony.robert@bartolacgroupe.fr
club-d-entreprises-des-portes-de-chambord.fr

BENJAMIN PILLERAULT

Un athlète multimédaille

Tout juste revenu des Jeux paralympiques PARIS 2024, Benjamin Pillerault est un sportif handisport au palmarès impressionnant ! Amputé de la jambe droite en 2017, et après un an de rééducation, la pratique du sport de haut niveau va devenir son quotidien.

C'est en mars 2019 que tout commence pour Benjamin. C'est grâce au programme « La relève », du comité olympique et paralympique français, qu'il est repéré par les professionnels. « *Durant toute une journée de sélection, j'ai pu découvrir différents sports adaptés à mon handicap. Je ne voulais surtout pas de sport en fauteuil. J'ai tenté ma chance ! J'ai été sélectionné pour intégrer le club français de volley assis et être réserviste de l'équipe de France en kayak. Je ne m'y attendais pas !* ». En plus de ces deux sélections, l'athlète multidisciplinaire va rapidement intégrer l'équipe de France de para-rafting qui va lui valoir le titre de meilleur athlète international en 2021. « *Étant agent de la Ville de Mer mutualisé avec la CCBVL, j'ai pu aménager mon emploi du temps. Ce qui m'a permis de progresser rapidement en m'entraînant tous les après-midis. Ça a été bénéfique, l'équipe a remporté trois médailles d'argent et une en or au championnat du monde.* »

Une participation historique aux Jeux paralympiques

Après avoir été champion du monde de para-rafting, Benjamin a également concouru aux championnats du monde et d'Europe de volley assis. Après une blessure en 2022 et un arrêt de 6 mois, il va mettre les bouchées doubles pour intégrer l'équipe de France sélectionnée pour la première fois de son histoire



pour les Jeux. C'est un challenge relevé ! « *C'est historique et j'ai eu la chance d'y participer. Nous savions que nous avons peu de chances de gagner face à des équipes qui ont 40 ans d'histoire. Aujourd'hui, même si nous sommes classés dans le top 16 mondial, nous sommes une nouvelle équipe et cette discipline existe seulement depuis dix ans en France. Nous comptons revenir plus forts aux prochains Jeux !* » C'est motivé que l'équipe va s'entraîner pour Los Angeles 2028, avec un objectif : performer.

Une expérience hors norme

Quand on demande à Benjamin son ressenti sur les jeux, sa réponse est

immédiate « *C'est une expérience de dingue, unique dans une vie et surtout en France ! J'ai joué des matchs dans un stade plein et diffusés à la télévision. Nous avons été interviewés par les médias et défilé au club France. Réussir à gérer la pression et ne pas être distrait nécessite une bonne préparation mentale, car le village olympique c'est Disneyland ! Durant toute l'expérience nous avons vécu dans un cocon avec tous les autres athlètes. J'ai été marqué par la bienveillance et le respect, que ce soit des organisateurs, des bénévoles ou des sportifs. Pour la petite anecdote, Yannick Noah et Jackson Richardson m'ont demandé un autographe. Il n'y a qu'aux jeux qu'on peut vivre ça !* » ■



LES ARTS À MER

Transmission de savoir-faire autour d'une même passion

Créée en 2018, l'association « Les Arts à Mer » propose une dizaine d'ateliers autour de l'art créatif. Véritable moment de partage et de convivialité, les 68 adhérents profitent de la passion des accompagnants bénévoles pour laisser place à leur imagination.

« Ce que l'on sait faire, on le partage aux adhérents pendant les ateliers. Nous ne sommes pas des professionnels ni des professeurs, nous sommes des passionnés d'arts. » nous explique Dominique Belaud, secrétaire de l'association. Chacun des dix ateliers proposés est animé par un responsable selon les spécificités. Entre arts plastiques, art du fil, peinture sur soie, atelier libre, dentelle de papier, encaustic* art* modelage, modèle vivant, photo ou peinture tous supports : les apprentis artistes ont le choix et peuvent assister à autant d'ateliers qu'ils le souhaitent. « Notre force, c'est de proposer une multitude d'activités.

Nos cours sont proposés uniquement aux adultes, car il existe une école d'arts plastiques réservée aux enfants sur la commune et nous sommes conscients de ne pas avoir les compétences pour les encadrer. Nos adhérents ont entre 40 et 80 ans et grâce aux créneaux le samedi et le jeudi soir, même les jeunes actifs peuvent s'inscrire ! » poursuit Alain Guesdon, président de l'association.

Du matériel fourni gratuitement

Pour 25 € par personne pour un an, tout est fourni en grande partie. Une participation financière pour certains ateliers est demandée aux adhé-



rents. Du matériel aux fournitures tout est pris en charge par l'association grâce aux cotisations et aux subventions municipales annuelles. « Nous avons la chance d'être très bien accueillis et équipés. Nous bénéficions gratuitement d'un local rénové à l'espace culturel et d'équipements adaptés à chaque spécialité, comme une petite presse pour les gravures ou encore d'un four pour faire cuire la terre. » raconte Alain Guesdon. Tout est réuni pour accueillir les participants dans les meilleures conditions possibles ■

Retrouvez au mois de mars une exposition au cercle laïque de toutes les œuvres créées au cours de l'année.



LES ARTS À MER

Espace culturel, 28 route d'Orléans
06 10 34 17 95 • 06 78 65 82 34
4lesartsamer@gmail.com
lesartsamer.jimdofree.com

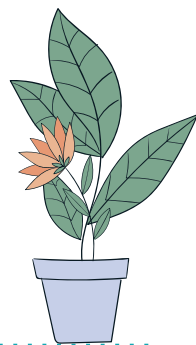
Démarrage des activités le 7 octobre



* art de peindre avec de la cire fondue

Il faut que tu respires avec le Tout p'tit festival

Retrouvez le Tout p'tit festival du 11 au 26 octobre présenté par la médiathèque. Entre spectacle, yoga, ateliers parent/enfant, danse ou lecture, faites profiter vos enfants d'une semaine culturelle. Intéressés ? Les inscriptions sont ouvertes !



SPECTACLE

SAMEDI 12 OCTOBRE

Contes du bout des doigts

Inès Guilbert, Cie Les murs ont des orteils

Le spectacle Conte du bout des doigts version soyons-zen est un moment poétique tout doux à partager en famille. Les histoires sont jouées, chantées, dansées, dans un univers calme et adapté aux tout-petits.

- 📍 Espace culturel
- 🕒 10h (durée : 30min)
- 👤 Pour les 2-6 ans
- 🆓 Gratuit • sur réservation

ATELIERS DANSE PARENT/ENFANT

SAMEDI 12 OCTOBRE

avec Aurélie Visomblain

SAMEDI 26 OCTOBRE

avec Christine Olivo

Une p'tite bulle d'air

La Cie la lune blanche vous propose de partager en duo une parenthèse dansée dans la détente et le plaisir. Une p'tite bulle d'air pour mieux respirer, une deuxième pour mieux s'écouter et plein d'autres pour ressentir ce qui danse en moi et en l'autre.

- 📍 Studio de la Cie La Lune Blanche
- 🕒 13h45 à 14h45 : de bébé à la marche
- 15h-16h : de la marche à 3 ans
- 16h30-17h30 : de 3 ans à 6 ans
- 🆓 Gratuit • sur réservation

ATELIERS PARENT/ENFANT

MERCREDI 16 OCTOBRE

Contes yoga

par Inès Guilbert

Tu aimes bouger, découvrir de belles histoires et partager des moments avec un adulte de ta famille ? Alors viens participer à l'atelier conte-yoga. Pendant 45 min, tu découvriras une histoire en mouvement avec papa ou maman !

- 📍 Salle Basse
- 🕒 10h et 11h
- 👤 Pour les 3-6 ans
- 🆓 Gratuit • sur réservation



ATELIERS PARENT/ENFANT

MERCREDI 16 OCTOBRE

Mandala de fleurs séchées

par les bibliothécaires

À partir de fleurs ramassées et séchées, venez créer à quatre mains un joli mandala. Dans une ambiance calme, sereine et propice à la détente, profitez d'un moment d'échange parent/enfant.

- 📍 Salle Basse
- 🕒 15h et 16h30
- 👤 Pour les 3-6 ans
- 🆓 Gratuit • sur réservation



ATELIERS PARENT/ENFANT

SAMEDI 19 OCTOBRE

Bébé artiste

par les bibliothécaires et médiatrices du musée

Qui a dit que le musée n'était pas l'endroit idéal pour se relaxer ? Venez avec vos tout-petits, pour des activités de découverte et d'éveil autour de la peinture et de la relaxation.

- 📍 Musée de la Corbillière
- 🕒 15h30 et 16h30
- 👤 Pour les 1-3 ans
- 🆓 Gratuit • sur réservation

ATELIERS PARENT/ENFANT

SAMEDI 19 OCTOBRE

MERCREDI 23 OCTOBRE

Yoga

Pauline Champy, thérapeute et professeur de Yoga

Sous forme de jeux et d'histoire, enfants et parents sont amenés à partir en voyage à la découverte de la respiration et du corps. Ces ateliers se veulent un moment de partage privilégié avec son enfant. Les séances se déroulent dans la joie et se terminent dans une relaxation accompagnée de musique.

- 📍 Salle Basse
- 🕒 10h et 11h
- 👤 Pour les 3-6 ans
- 🆓 Gratuit • sur réservation

Un automne au musée

EXPOSITION

« HERBIERS ARTISTIQUES »

Du 21 septembre au 15 décembre

Découvrez l'exposition « Herbiers artistiques » où les dessins de végétaux de l'artiste mérois René Vallette (1874-1956) rencontrent les visions d'artistes contemporains. En réinterprétant la beauté du monde végétal, cette exposition crée un dialogue entre tradition et innovation.

Venez apprécier cette célébration de la nature et de l'art !

Gratuit, ouvert les mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 18h.

CLUEDO GÉANT

« UN MEURTRE AU MUSÉE »

30 et 31 octobre - 17h30 et 20h

Chers détectives, un meurtre vient d'être commis au musée. L'affaire semble corsée, nous comptons sur vous et vos talents pour résoudre cette enquête. Vous sentez-vous capable de lever le voile sur ce mystère et de trouver l'auteur de ce crime ?

Gratuit. A partir de 12 ans. Places limitées, réservation indispensable : lacorbilliere@mer41.fr

ATELIER

ORIGAMI DE NOËL

11 et 14 décembre - 15h

Créez vos propres décorations de Noël en origami. Avec cette technique de pliage de papier, amusez-vous à créer des sapins, des bottes de Noël et bien d'autres créations. De quoi éveiller la curiosité des plus jeunes et des moins jeunes.

Gratuit. A partir de 5 ans. Réservation conseillée : lacorbilliere@mer41.fr

OCTOBRE

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 18 octobre
19h, Salle du conseil (ancienne Mairie)



MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 20 octobre
De 8h à 13h, Rue Jean et Guy Dutems

OCTOBRE ROSE

Dimanche 20 octobre
Inscriptions de 8h30 à 10h
Place de l'Hôtel Dieu

mer
Dimanche 20 OCTOBRE
Octobre Rose
co-organisée avec l'AMO RANDO
à partir de 8h30

2 boucles de randonnée
de 5 km et 10 km
Ravitaillement à mi-parcours
Inscription entre 8h30 et 10h

Départ et arrivée
Place de l'Hôtel Dieu

de 10h à 12h
Stand de prévention et socio-esthétique
Vente de crêpes, flashmob, chorale

5,50 € pour les licenciés FFR
6€ pour les non licenciés
Gratuit pour les - de 12 ans

Avec la participation de
LA LIGUE

1^{ER} SALON DE LA ROMANCE

Dimanche 20 octobre
De 10h à 18h
Salle Pierre Tournois – Cercle laïque
Organisé par Lire et écrire

CINEMOBILE

Parking de la Corbillière

18 octobre ■ 22 novembre

NOVEMBRE

PERMANENCE MUTUALE

Vendredi 8 novembre
De 14h à 17h, Mairie

COMMÉMORATION ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Lundi 11 novembre
10h30, Place de l'Église

MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 17 novembre
De 8h à 13h, Rue Jean et Guy Dutems

7^e édition
Fête de l'arbre
23 novembre 2024 10h30
Parc des Revaux 16h

PLANTATION D'ARBRES • ATELIERS NATURE
RECONNAISSANCE DES ARBRES • CONFÉRENCE
VILLAGE COMMERÇANTS • SPECTACLE • FOODTRUCK

mer

FÊTE DE L'ARBRE

Samedi 23 novembre
De 10h30 à 16h, Parc des Revaux

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Vendredi 29 novembre
17h15, Place de la Halle

Défilé aux lampions dans les rues commerçantes. Le parcours sera accompagné d'une déambulation lumineuse et d'un spectacle par la compagnie Lilamayi. Chocolat chaud et vin chaud servis en fin de parcours. Lampions remis aux enfants sur place. Attention : Les enfants resteront sous la responsabilité des parents.

DÉCEMBRE

PERMANENCE MUTUALE

Vendredi 6 décembre
De 14h à 17h, Mairie



NOËL À MER

Samedi 7 décembre
De 14h30 à 17h30, Place de l'Hôtel Dieu
Rendez-vous pour une rencontre avec le père Noël et une balade en calèche. De nombreuses animations surprises vous attendent, sans oublier le manège. *En partenariat avec le CMJ et l'APE.*

MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 7 et
Dimanche 8 décembre**
Sous la Halle,
Samedi de 17h à 22h30,
Dimanche de 9h à 18h

Une cinquantaine d'exposants et le père Noël vous donnent rendez-vous sous la Halle. A découvrir également un manège et un foodtruck. *Événement coorganisé par les commerçants et en partenariat avec l'association Sel de Mer.*

MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 15 décembre
De 8h à 13h, Rue Jean et Guy Dutems

JANVIER

VŒUX À LA POPULATION

Mardi 9 janvier
Halle de Mer à 18h30

AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR

La rentrée commence, pour notre groupe, par un exercice difficile.

Nous devons transmettre au maire notre article avant la tenue du conseil municipal, le bilan de l'été quant aux travaux, à la piscine, aux écoles et aux projets à venir.

En effet, tout un chacun peut constater et apprécier ou non les travaux réalisés sur la commune au cours des derniers mois.

Par conséquent, notre rôle d'élus minoritaires, est de « lire entre les lignes » et analyser les conséquences des décisions prises par la municipalité.

Les futurs budgets de la commune mais aussi de la communauté de communes nous fourniront ainsi des informations sur l'état de santé de nos finances, sur les dépenses de fonctionnement supplémentaires, sur les recettes, a contrario, amputées par le blocage des constructions sur le parc d'activités des Portes de Chambord.

A écouter les commentaires les cimetières semblent avoir été les oubliés de l'été.

Les choses rentreront elles dans l'ordre pour la Toussaint ?

D'autre part, les déambulateurs diurnes et nocturnes parfois à l'origine d'invectives et tapages ont troublé l'été mérois sans qu'il n'y soit apporté de réelle solution.

Qu'en est il de l'exercice des pouvoirs de police du maire ?

La rentrée nous fournit néanmoins l'occasion de souhaiter une bonne saison aux associations, au personnel des écoles et de les assurer de notre soutien aujourd'hui et ...demain ■

**Martine NODOT, Joël MARQUET,
Sandra LEMOINE-CABANNES, Laurent BOISGARD
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT**

ALTERNANCE POUR MER

Encore un été (très) chaud à MER !

Bus d'association et voitures brûlées, menace et tentative d'agression sur personne, trafic de cigarettes et autres produits illicites, cambriolages de particuliers ...

Quand va-t-on enfin prendre les mesures de bon sens qui s'imposent afin que nos concitoyens se sentent de nouveau en sécurité ?

J'ai de nouveau été interpellé sur l'état déplorable (voir catastrophique) de notre voirie communale avec de trop nombreux nids de poules étant devenus autant de pièges pour nos deux et quatre roues !

De l'entretien minimaliste de nos cimetières, parcs et jardins réalisés durant l'été, de celui de la Tronne et de trop nombreuses nouvelles incivilités.

Vous pouvez compter sur moi, afin de vérifier que chaque euro dépensé par la collectivité, soit bien utilisé.

Nous devons prioriser les priorités budgétaires afin qu'il n'y ait plus aucun gaspillage de l'argent public !

Une gestion de bon père de famille s'impose.

Je reste à votre disposition pour toute prise de contact, et reste dans l'optique d'une opposition constructive, participative et fraternelle ■

Olivier BESNARD

Les textes reçus par les différents groupes d'opposition sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée par la rédaction du magazine.

MER vue par vous !



Mélanie Pohnu

Faites nous parvenir vos photos de la Ville, un détail, un paysage...
et retrouvez les dans le Mer Magazine !
Envoyez-nous vos clichés à communication@mer41.fr
Photos à fournir en haute définition !

VENDREDI 29 NOVEMBRE
SAMEDI 7 & DIMANCHE 8 DECEMBRE

NOËL À MER



VENDREDI 29 NOVEMBRE

★ Lancement des illuminations ★

Place de la Halle
à partir de 17h15

Défilé aux lampions

Déambulation lumineuse et spectacle
Chocolat chaud et vin chaud

les enfants sont sous la responsabilité des parents.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

★ Noël à Mer ★

Place de l'Hôtel Dieu
de 14h30 à 17h30

Balade en calèche • Manèges
Présence du Père-Noël

En partenariat avec le CMJ et l'APE

7 & 8 DÉCEMBRE

★ Marché de Noël ★

Sous la Halle de Mer
Samedi de 17h à 22h30
Dimanche de 9h à 18h

Une cinquantaine d'exposants
Foodtruck • Présence du Père-Noël
coorganisé par les commerçants de Mer
en partenariat avec Sel de Mer